



FORMULAIRE DE RÉSERVATION

Requérant : _____

Personne de contact : _____

Téléphone / natel : _____

Type de manifestation : _____

Durée de la manifestation : du _____ au _____

Emplacement :



Dimensions de la bâche : 250 cm x 125 cm

Couleur de la bâche : Blanc Jaune Bleu

Dates d'autorisation de la pose (fixées par l'Administration communale) du _____ au _____

Le requérant certifie avoir pris connaissance des conditions de réservation.

Le requérant

L'Administration communale

Lieu et date : _____ Lieu et date : _____

Signature : _____ Signature : _____

Copies : • Chef technique
• Chef de sécurité

A joindre à la demande : photo de la bâche publicitaire

Envoyer à : **frederic.clemenz@police.vs.ch**
ou
Police Cantonale - Bureau de circulation
Avenue de France 69 - 1950 Sion



RÉSERVATION DES PANNEAUX DE SIGNALISATION POUR MANIFESTATION

L'Administration communale met à disposition un panneau de signalisation, sis à l'entrée d'Orsières, destiné uniquement à la publicité pour des manifestations locales se déroulant sur le territoire communal.

Les partis politiques ne sont pas autorisés à utiliser cet emplacement dans le cadre des élections et des votations.

CONDITIONS

1. La pose et la dépose de l'affichage sont effectuées par le requérant. Celui-ci doit veiller à retirer la bâche immédiatement après la manifestation.
2. Le requérant doit être en possession d'une autorisation délivrée par la Police cantonale pour toute publicité installée sur le domaine routier.
3. Les dimensions de la bâche doivent être respectées.

L'Administration communale se réserve le droit de modifier en tout temps les présentes directives.

L'Administration communale

Joachim Rausis
Président

Christelle Darbellay T.
Secrétaire